

Tommelein réclame une enquête sur Snapchat

TECHNOLOGIES

Après Facebook, serait-ce au tour de Snapchat d'être dans le viseur de la Belgique ? Le secrétaire d'Etat à la Vie privée, Bart Tommelein (Open VLD), voudrait que le régulateur belge des données personnelles se penche sur le cas de cet autre réseau social très populaire. « J'ai demandé à la commission de la vie privée de prendre des informations sur Snapchat, a indiqué au Soir Bart Tommelein. Je souhaite y voir plus clair dans ce dossier, tout comme dans celui de Facebook. Il y a beaucoup d'opportunités créées par les médias sociaux, mais nous devons nous assurer que les utilisateurs de ce service soient bien protégés. »

La demande a été introduite début janvier par le secrétaire d'Etat, qui exerce la tutelle sur la commission pour la protection de la vie privée. A ce stade, cependant, rien de concret n'est encore remonté vers son cabinet.

C'est que la demande embarrasse quelque peu la commission de la vie privée. Celle-ci estime ne pas avoir les coudées franches pour diligenter l'enquête que lui réclame Bart Tommelein. « Nous avons en effet reçu une demande de la part du secrétaire d'Etat, confirme la porte-parole de la commission de la vie privée, Sarah Boultercha. Mais Snapchat n'a pas de filiale en Europe, ce qui veut dire que nous ne pouvons analyser les activités de cette entreprise en Belgique. Comme il s'agit d'une entreprise américaine, elle est donc soumise aux règles de la Federal Trade Commission, l'agence américaine en charge du contrôle des pratiques commerciales. Toute violation concernant la vie privée doit donc être transmise à cette agence américaine et non chez nous. A ce stade, aucune plainte concernant Snapchat n'a été enregistrée par la commission belge de la vie privée », ajoute sa porte-parole.

19 milliards de dollars

En pleine croissance, le réseau social Snapchat, créé en 2011 par des étudiants, s'attaque à de nouveaux créneaux, comme celui des médias. En témoignent de nouveaux services lancés récemment en partenariat avec des groupes comme CNN ou National Geographic.

La semaine dernière, l'agence Bloomberg a indiqué que Snapchat préparait un nouveau tour de table financier, qui pourrait valoriser le réseau social de 16 à 19 milliards de dollars. ■

ALAIN JENNOTTE

SNCB : les nouveaux trains n'arriveront pas avant 2019

TRANSPORTS Le plan de financement et d'investissement peut être revu



Le marché lancé par la SNCB concerne des voitures à double étage qui doivent être compatibles avec les autres modèles qui roulent déjà actuellement. © HERWIG VERGULT/BELGA

► La ministre Galant l'a confirmé : les premières nouvelles voitures à deux étages n'arriveront pas avant 2019, au lieu de 2017.
► Si tout va bien. Or, les géants du rail se disputent le « marché du siècle » (3 milliards).

Les nouvelles voitures de la SNCB, qui devaient apporter 145.000 places supplémentaires aux utilisateurs du chemin de fer, n'arriveront pas avant 2019, à la place de 2017. Ce n'est pas uniquement une histoire de retard « en plus » à la SNCB que la ministre Jacqueline Galant a confirmée mercredi devant la commission infrastructure. C'est toute la logique d'amélioration de l'offre de transport ferrée qui est remise en cause. Seul avantage : ça va permettre au Groupe ferroviaire de réaliser les économies qu'on lui impose plus facilement. Et si c'était le but ?

Interpellée en commission sur l'avenir du « marché du siècle », les 3 milliards prévus pour acheter des nouvelles voitures et automotrices à deux étages, la ministre a clarifié la modification probable d'agenda de la SNCB. Une de plus.

Au départ, la SNCB a lancé un appel pour un ensemble de voitures à double étage (motorisées, non motorisées, de première et de deuxième classe dans

chaque registre) devant être compatibles avec les autres modèles déjà présents à la SNCB. La livraison était programmée entre 2017 et 2023.

Le marché a été officiellement attribué par la SNCB à l'association Alstom-Bombardier en décembre dernier. Puis rapidement contesté par l'éternel concurrent Siemens devant le Conseil d'Etat. Le marché est donc actuellement suspendu. Pour combien de temps ? « Monsieur Cornu déplorait récemment que le matériel roulant restait en panne ou en entretien trop longtemps. Avec comme conséquence un nombre élevé de machines indisponibles et une atteinte à la robustesse du réseau », rappelait dans son interpellation Marcel Cheron (Écolo).

Jacqueline Galant a été très claire : « La livraison des voitures M7 (NDLR : elles arrivent après les modèles double étage

« La livraison des voitures M7 devrait s'étaler entre 2019 et 2025 »

JACQUELINE GALANT

M5 et M6) devrait s'étaler entre 2019 et 2025, si la SNCB arrive à délivrer le cahier des charges avant la fin de cette année. » Implicitement, ça signifie que le matériel roulant le plus ancien sera prolongé d'autant et que la sécurisation du rail belge (l'équipement en système européen de frein automatique ETCS présent dans toutes les nouvelles commandes) sera ralentie.

Pire : la condition finale de la phrase de la ministre ouvre des perspectives plus ra-

lenties encore. Depuis que la SNCB et Infrabel adjugent des chantiers concernant la mise au niveau européen du réseau (Infrabel) ou des locomotives (SNCB), chaque décision est systématiquement attaquée et suspendue par le Conseil d'Etat à la demande du concurrent perdant. Il ne faut pas oublier que la modernisation du système de sécurité du parc et du réseau belge représente divers marchés pour un montant de 2,5 milliards d'euros. Et que ce type de marché se dispute toujours entre les trois mêmes « grands » du rail : Alstom, Bombardier et Siemens. Parfois dans des alliances à géométrie variable.

Leurs querelles à répétition laissent planer de possibles retards sur le « masterplan » de sécurisation élaboré après l'accident de Buizingen. D'un autre côté, les gouvernements successifs ayant mis le groupe ferroviaire à la diète (3 milliards

sur 17 entre 2015 et 2019) sans déterminer sur quels points les économies devaient être faites, le report « forcé » des engagements, des dépenses et de leurs charges, ne doit pas être vu par tout le monde de manière uniquement négative. Il pourrait même susciter de légitimes interrogations sur l'adéquation voulue de l'un et de l'autre sans que personne n'en revendique, évidemment, les aspects peu populaires auprès des voyageurs. ■

ÉRIC RENETTE

DÉTAIL

Il faut sauver le Thalys « dorsale wallonne »

Devant la commission infrastructure, la ministre Galant (MR) a expliqué aux députés fédéraux que l'exploitation des Thalys régionaux (Ostende-Paris et Liège-Paris) génère des pertes de 5,3 millions par an pour la ligne wallonne (fréquentation à 50 %), 2,7 côté flamand (fréquentation à 10 % mais parcours beaucoup plus court). Elle confirme que le kern (groupe restreint de ministres) doit décider de son sort vendredi et que le gouvernement fédéral demande à la SNCB de « concentrer ses moyens sur ses missions essentielles ».

Quasi au même moment, le ministre-président wallon, Paul Magnette (PS), demandait, en comité de concertation fédéral-Régions, le maintien du Thalys wallon dont son collègue, le ministre des Travaux Maxime Prévot, a relevé 136.470 utilisateurs en 2014 et 5,6 millions de recettes générées. Soulignant « l'importance socio-économique de la ligne. Bon nombre d'entreprises wallonnes ont leur centre de décision à Paris, des cadres, des dirigeants, des travailleurs utilisent cette ligne ». Il appelle aussi les « Wallons au sein du gouvernement fédéral » (entendez le MR) à défendre le dossier.

É.R. ET (B)

« L'envie de créer une société, c'est inné »

ENTREPRISES Top Management et « Le Soir » lancent les Awards des jeunes Top Managers

ENTRETIEN ■ En pratique, onze managers sont en lice pour deux prix, celui du « CEO » et celui du « Founder ». André Bake est l'un des six nommés dans la seconde catégorie pour avoir eu le courage de créer une entreprise. Il a lancé sa société Idealis Consulting, à 34 ans, en septembre 2007. Un mois plus tard, il engageait déjà deux personnes ! A l'heure actuelle, ce sont près de 25 collaborateurs qui l'entourent. Leur cœur de métier ? Aider des grosses structures mais aussi des PME à intégrer leur gestion quotidienne dans des logiciels performants.

Comment avez-vous eu l'idée de lancer votre entreprise ? Je me souviens d'un cours à

l'Université, lorsque je suivais un cursus d'ingénieur en informatique. Deux entrepreneurs sont venus nous parler, l'un d'eux avait créé un logiciel de comptabilité. Cet homme était passionné, enthousiaste. C'est là que j'ai su que je voulais moi aussi piloter ma propre barque.

Vous êtes nommé en raison de la croissance exponentielle de votre société...

Oui ! Il est vrai que nous enregistrons chaque année depuis 7 ans une croissance de plus de 100 % de notre chiffre d'affaires. Nous évoluons sur le marché des services, où les acteurs sont nombreux mais nous arrivons à fortement nous différencier. Dans notre métier, beaucoup de « grosses boîtes de conseils » sont



A 34 ans, André Bake a lancé sa société Idealis Consulting. © D.R.

actives. Idealis se démarque par une dimension humaine, grandement appréciée des clients, et un personnel polyvalent. Nous plaçons en réalité un seul consultant en entreprise quand d'autres en placeraient 2 ou 3 !

Est-il facile d'entreprendre

en Belgique ?

D'un point de vue administratif, c'est très simple. Ce qui devient compliqué, c'est lorsque l'on engage du personnel. Apprendre à gérer une trésorerie, à s'adapter aux multiples législations... Ce sont de gros freins à l'envie d'entreprendre, car les risques sont très élevés. Je me suis bien entouré, je fais partie d'un cercle d'entrepreneurs, par exemple. Je suis également régulièrement des formations pour améliorer mes compétences en gestion financière ou en ressources humaines. L'envie de créer quelque chose, je pense que c'est inné. Gérer une entreprise, cela s'apprend ! ■

Propos recueillis par AMANDINE CLOOT

Plus d'infos sur youngtopmanager.com.

LES BRÈVES

Liège Airport s'ouvre au sud

Après bmi Régional qui lui ouvrira une porte d'entrée aux liaisons internationales de l'aéroport de Munich, c'est vers le sud de l'Europe que Liège Airport porte son développement pour les vols passagers. Dès le 1^{er} mai, VLM, une nouvelle compagnie aérienne, va y proposer des vols réguliers vers Nice et Avignon en France, Bologne et Venise en Italie. Avec un prix d'appel de 49 euros, elle devrait apporter 35.000 passagers en plus dans l'aérogare liégeoise entre mai et octobre. (É.R.)

RESTAURATION Accusé, McDo se défend

McDonald's Belgique a réagi, mercredi, se disant « énormément surpris » par les allégations d'une coalition de syndicats européens et américains, qui prétendent que la chaîne de fast-food aurait éludé l'impôt. « En 35 ans de présence en Belgique, nous avons toujours payé nos charges sociales pour les travailleurs et les taxes sur l'immobilier. Nous avons par ailleurs été plu-

sieurs fois contrôlés », explique Kristel Muls, porte-parole de McDonald's Belgique. Elle réfute aussi avec fermeté que les 500 emplois créés par la chaîne, annoncés lors d'une campagne médiatique, ne seraient que des remplacements de travailleurs quittant l'entreprise. « En 2009, nous avons comptabilisé 2.151 postes de travail. Début 2015, nous en avions déjà 3.347. Les 500 emplois supplémentaires annoncés s'ajoutent à ces effectifs. » (b.)